



Strassen, le 27 octobre 2020

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 26 octobre 2020

Présents : André Hoffmann, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alwin de Prins, Paul Marcy, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

Excusés : Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Alex Goergen, Ralf Lentz

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 28 septembre 2020

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 28 septembre 2020 est approuvé.

2. Point événements multisports : JO Tokyo 2020, FOJE Vuokatti 2021, JO Beijing 2022

Le Directeur technique fait le point concernant Tokyo 2020, suite à une visioconférence ayant eu lieu le 12 octobre avec TOCOG.

Pour le moment se posent plus de questions qu'il n'y a de réponses. 4 scénarios sont actuellement étudiés par le CIO : un scénario « best case », deux scénarios « worst case » et un scénario basé sur les faits (scénario réaliste), qui est actuellement décliné par le CIO et TOCOG, le tout sous des aspects sécuritaires (« safety first ») des préparatifs actuels en cours. Deux outils supportent ces aspects : les tests rapides et le(s) vaccin(s). Le Japon reconsidère des levées d'entrée au pays. L'assistance du public aux compétitions fait partie intégrante du scénario envisagé.

Plusieurs changements politiques sur place ne semblent pas impacter les préparatifs en cours. Le Japon et le comité d'organisation tiennent à l'organisation des Jeux Olympiques à Tokyo en 2021. Plusieurs services sont en train d'être passés en revue, n'affectant pas de prime abord les athlètes et leur entourage direct. Plusieurs expériences des Jeux Européens à Minsk en 2019 restent à l'étude, dont l'arrivée et le départ décalés des athlètes.

L'équipe médicale sera confrontée à de nouvelles exigences dans le domaine sanitaire.

Tous les athlètes luxembourgeois sous préparation olympique sont en phase avec les entraînements, et restent dans l'attente de la reprise des compétitions pour la plupart d'entre eux.



La situation des tickets pour la délégation luxembourgeoise s'est améliorée depuis peu.

Une mise en place d'un set de mesures sanitaires (« safety measures ») pour le Team Lëtzebuerg Tokyo pourra s'avérer indispensable, après information le cas échéant, le moment venu, des autorités sanitaires au Luxembourg, afin d'explorer d'éventuelles solutions luxembourgeoises. L'approche de gestion des risques est maintenue dans toutes démarches afférentes au projet Tokyo 2020.

Le Directeur technique fait le point concernant les JO Beijing (hiver) 2022. La situation sportive de plusieurs athlètes sous préparation est instable (difficultés d'accès aux infrastructures), de même que la situation des épreuves de qualification.

Le Directeur technique fait le point sur les préparatifs en cours pour le FOJE hiver à Vuokatti (Finlande), reporté en décembre 2021 suivant décision de l'EOC du 21 septembre 2020 et s'intercalant entre les JO Tokyo 2020 et Beijing 2022.

3. Point situation sport contexte covid19

Le Conseil d'administration est informé de la situation dans le sport dans le contexte du Covid 19, qui à ce jour ne remet pas en cause le fonctionnement normal du sport. Le COSL suit de près le déroulement des activités sportives au plan national et international, dont la reprise des compétitions.

Les nouvelles règles, telles qu'annoncées lors du point presse du Gouvernement le 23 octobre, à couler par la suite en force de loi, viendront compléter et adapter le nouveau dispositif législatif, pour une durée d'un mois. Il est à craindre que le sport ne subisse de nouvelles restrictions en étant mis en phase avec certaines nouvelles règles régissant les espaces privés et publics, alors que ces règles furent auparavant largement inapplicables pour le sport, surtout sous l'empire de la loi du 17 juillet 2020. L'accès revisité des spectateurs aux activités sportives, et les nouvelles contraintes y afférentes sera un autre point crucial, vu les pertes de recettes déjà notables à ce stade pour d'aucuns.

Le Conseil d'administration décide de faire le moment venu le point eu égard aux recommandations énoncées par le COSL en juillet 2020, tout en les adaptant en cas de besoin.

4. Demande d'admission Section de Sportifs d'Elite de l'Armée

Le Conseil d'administration est informé de l'évolution de la situation d'un athlète en vue d'une éventuelle nouvelle demande d'admission à la section de sports d'élite de l'armée (SSEA).

5. Bilan Entrevue COSL/Ministre des sports 2020/2

Le Conseil d'administration fait le bilan de l'entrevue avec le ministre des Sports du 21 octobre 2020. Lors de cette entrevue, la convention du Nation Branding fut signée pour l'année 2020. Les Jeux Olympiques de Tokyo, Beijing et Paris ont nourri les échanges, avec



pour Tokyo des informations récentes en provenance de l'organisateur sur place. La situation du Covid 19 fut thématifiée. Le ministre des Sports se porte fort auprès du Ministère et de la Direction de la Santé pour l'installation d'une solution de testing/tracing dédiée aux activités sportives. Tous les points à l'ordre du jour ont pu être abordés et discutés. Les deux parties se sont donné rendez-vous pour une prochaine entrevue avant les JO Tokyo.

6. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

La réunion plénière du Bureau technique, prévue pour le 29 octobre à la Coque, aura lieu sous forme de visioconférence à la même date.

7. Divers

p.m.

Daniel Dax